

Lundi 15 juin 2020

## Des « Classes Vacances » pour retisser le lien entre l'enfant et l'école

La Ville de Dunkerque met en place un dispositif exceptionnel à destination des enfants des classes élémentaires : cet été, ils pourront bénéficier gratuitement de « Classes Vacances » co-encadrées par des enseignants et des animateurs diplômés, avec un contenu à la fois pédagogique, culturel et sportif. L'objectif est de retisser le lien entre l'enfant et l'école, de lui permettre de reprendre confiance et de retrouver le plaisir d'être ensemble, pour préparer une rentrée de septembre au top niveau !

Le dispositif des « Classes Vacances », organisé en collaboration avec l'Éducation nationale, conjugue évasion et révision, dans une ambiance décontractée qui privilégie l'ouverture et la découverte. La Ville a donc sélectionné des lieux insolites pour le déroulement de ces stages, loin de l'ambiance des salles de classes : le trois-mâts La Duchesse Anne, amarré devant le musée portuaire, des yourtes installées dans le Fort de Petite-Synthe, et le musée du LAAC.

### Deux semaines d'activités partagées

Le dispositif « Classes Vacances » propose deux sessions de deux semaines chacune. Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, l'enfant sera pris en charge gratuitement par les services de la Ville, repas compris. Le matin, les enfants travailleront par petits groupes avec des enseignants sur les notions fondamentales de leur programme scolaire. L'après-midi, des encadrants municipaux prendront le relais et fabriqueront, avec des intervenants spécialisés, des parcours éducatifs aux thématiques variées, dans les domaines du sport, de la culture, de la nature... Le mercredi, des sorties à la journée seront organisées dans la région.

### Modalités d'inscription

Les « Classes Vacances » sont conçues pour les élèves de l'école élémentaire, de la sortie du CP à l'entrée en 6e. La première session se déroulera du 6 au 17 juillet ; la seconde du 17 au 28 août (une seule session par enfant, pour un maximum de bénéficiaires). La présence est obligatoire chaque jour. Le bulletin d'inscription peut au choix être envoyé par email à [enfance@ville-dunkerque.fr](mailto:enfance@ville-dunkerque.fr) ou déposé / envoyé à la direction de l'Enfance de la Ville de Dunkerque, jusqu'au dimanche 21 juin, minuit. Le nombre de places est limité à 90 enfants par session (30 par site) ; une réponse sera donnée aux familles à la fin du mois.

### Bulletin d'inscription téléchargeable ► [ville-dunkerque.fr](http://ville-dunkerque.fr)

Direction de l'Enfance : 38 quai des Hollandais, 59140 Dunkerque